

Dans l'unité et la mobilisation permanente, la victoire est possible!

Cette rentrée voit l'enseignement secondaire être la cible d'attaques (sans précédent) de la part du gouvernement. Après l'annonce de la présélection des lycéens à l'entrée de l'université, après la publication des décrets intégrant les IUFM aux universités, alors qu'est (progressivement) mise en place la loi Fillon, le gouvernement accélère la destruction de l'éducation.

Des suppressions massives de postes : la chasse aux profs est ouverte !

Le ministère a annoncé la suppression de plus de 5500 postes à la rentrée 2007. Cette saignée à blanc des effectifs correspond à un désengagement financier massif de l'Etat dans le budget de l'Education Nationale. Dans des académies déjà sinistrées comme celle de Lille (-700 postes) le gouvernement condamne l'avenir de milliers d'élèves !

La mise en place de la bivalence : la casse du statut d'enseignant se poursuit !

En modifiant le décret de 1950 qui fixait les obligations de services, le ministère augmente le temps de travail des profs, diminue leur salaire et ouvre la porte à l'application de la bivalence : mesure présente dans la loi Fillon. Les enseignants seront progressivement amenés à enseigner deux matières voire plus. Cette attaque conditionne également des suppressions de postes et la disparition du statut de prof remplaçant.

Avec l'autonomie des établissements : Casse du diplôme national du bac et enseignement au rabais !

La décentralisation et la Loi Organique relative à la Loi des Finances organisent l'autonomie budgétaire des établissements. La loi Fillon organise son pendant pédagogique largement repris par Hetzel. Les lycées riches pourront ainsi sélectionner leurs élèves et continuer à dispenser des cours de qualité. Les élèves des lycées pauvres, quant à eux, seront condamnés à recevoir un enseignement limité au socle commun de connaissances (qui réduit les savoirs à quelques fondamentaux et inclut le "développement de l'esprit d'entreprise").

Sélection des lycéens : La fac pour quelques uns, la précarité pour le plus grand nombre

Le 18 décembre 2006, une circulaire du ministère de l'enseignement supérieur autorisait les universités à procéder à une présélection dès février des futurs bacheliers. Cette mesure vient s'ajouter à la sélection sociale qui s'opère déjà dans l'éducation. Les élèves sans-papiers déjà sélectionnés par les critères arbitraires de la loi sur l'immigration subiront une double peine avec la présélection. Ils seront donc plus facilement expulsables !

Fonds publics à école publique !

Les pouvoirs publics financent à hauteur de 9 Milliards d'euros par an l'enseignement privé et confessionnel, privant ainsi l'enseignement public de 200 000 postes. Ce qui explique en partie la baisse drastique du nombre de postes offerts aux différents concours de l'Education Nationale... Ainsi, le ministère se moque de nous lorsqu'il prétend un manque de moyens pour justifier la casse de l'enseignement public. Son cynisme n'a pas de limite !

L'unité d'action la plus large doit être réalisée à travers une mobilisation permanente,- comme lors de la mobilisation contre le CPE- pour faire reculer le gouvernement. La victoire est possible !

Pour un enseignement laïc et gratuit pour tous de l'école maternelle à l'université :

Non à la suppression de 5500 postes !

Non à la modification du décret de 1950 !

Non à la bivalence !